

Circulaire n° 2020-956-D	Vacance des emplois de directeur territorial et de directeur régional CMAR Normandie	Direction générale
-----------------------------	--	-----------------------

Paris, le 10 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la création de la future Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Normandie, je porte à votre connaissance les emplois vacants suivants :

- directeur(trice) territorial(e) pour le département de l'Eure,
- directeur(trice) territorial(e) pour le département de la Manche,
- directeur(trice) territorial(e) pour le département de l'Orne,
- directeur(trice) territorial(e) pour le département de la Seine-Maritime,
- directeur(trice) territorial(e) pour le département du Calvados,
- directeur(trice) régional(e) de développement économique et territorial,
- directeur(trice) régional(e) de la formation,
- directeur(trice) régional(e) des ressources humaines.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les offres sur le portail de l'artisanat, rubrique Les CMA recrutent.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs



Julien GONDARD  
Directeur général

---

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations  
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**CMA FRANCE**

12, avenue Marceau • 75008 Paris • +33 1 44 43 10 00

[www.cma-france.fr](http://www.cma-france.fr) • [info@cma-france.fr](mailto:info@cma-france.fr)

 • [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004